

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0016924

Optique

Autres

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5642

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHELKHAOUI ABDELKHALEK

Date de naissance : 21/06/1955

Adresse : RUE NARTI SIMB APPLIAVALLAL EL

FASSI MARRAKECH

Tél. : 06.61.74.19.70 Total des frais engagés : 4723, NO Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Bouazza TOUNSAOUI
Pneumophysiologue
Av. Allal El Fassi Lotissement « »
Impr. 16 N° 3 Daoudiate
Marrakech Tel. 05 22 20 73 71

Date de consultation : 26/01/2023

Nom et prénom du malade : CHELKHAOUI ABDELKHALEK Age : 68 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : 3ème de pronostic favorable - 16 mois - 25% de handicap

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M22-0016924

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/2005	CS	CP	+ 200,00 +	 TOUNSAC pneumopneumologue Mai El Fassi ottosember Immeuble 5 Daoudi 15 Tunisie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ASSIF Mme SEBTI Farida <u>Doecteur en pharmacie</u> 219, Ed Alal El Fassi Unité 4 Daoudia Marrakech Tél. : 05 24 30 30 35	<u>26/01/23</u>	<u>323.140 Dhs</u>

INPE : 072011844

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. Bouazza TOUNSAOUI Pneumologue Allal El Fassi Letissement «LW» et Danidjate</i>	<i>20/01/2014</i>	<i>Rig. Fut implante de force</i>	<i># 200,00+</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée et l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRE	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a circular DNA molecule with 16 numbered nodes arranged in two opposing directions. The nodes are labeled with numbers 1 through 8, with some nodes having both a top and bottom label. A vertical arrow labeled 'H' points upwards, and a horizontal arrow labeled 'D' points to the left. Another vertical arrow labeled 'G' points downwards, and a horizontal arrow labeled 'B' points to the right.

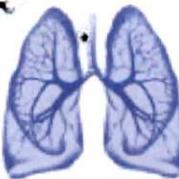
[Création, remont, adjonction]
unctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Bouazza Tounsaoui

Spécialiste des maladies du Poumon
Asthme - Tuberculose - Allergie
Ex Medcin chef de l'hopital Errazi
et du CDTMR Riad Mokha



الدكتور بوعزة تونساوي

اختصاصي في امراض الصدر
الربو(الضيق)- داء السل -الحساسية
طبيب رئيسي سابق لمستشفى الرازي
ملحق بـ-تشخيص داء السل
وأمراض الصدر بـرياض الموخى

Marrakech le : 26 JAN. 2023

Mr. OTHMANE NABIL KHALAK

66,00

AZINYL CINE 500mg ١٢١٦٢
pas ٢٤٠x٩٧

15,70

TopPexil sirup + Clafix ٢٦١
٣٧

14,60

Doliprane 1000 ١٢١
٢٨٠x٢٠

15,30

Vitamine C ١٤١
le matin

161,80 + 50,00

FIOVA + REVOCISET

(٤ بoute)

١٢١
Balade (١) par jour

= 323,40

26 JAN. 2023

Dr. Bouazza TOUNSAOUI

Pneumophysiologue
Av. Allal El Fassi Lotissement "س"
Imm. 16 N° 5 Daoudiate
Marrakech - Tel 05 24 30 73 71

صيدلية أسيف

PHARMACIE ASSIF

Mme SEBTI Farida

Docteur en pharmacie
219, Bd Allal El Fassi Unité 4 Daoudiate Marrakech
Tél. : 05 24 30 30 35

شارع علال الفاسي الداوديات الوحدة السكنية (س) العمارة 16 الرقم 5 - مراكش - الهاتف : 05 24 30 73 71
Avenue Allal Fassi Daoudiate Lotissement "س" Imm. 16 N° 5 - Marrakech - Tél. : 05 24 30 73 71

Vita C 1000®

10 Comprimés effervescents



6 118000 032069

AMM N° 03 DMP/P

Anapred 20 mg

20 Comprimés

Deva Pharmaceutique



6 118000 410010

TOPLEXIL

SIROP FL 150 ML

P.P.V : 15DH70

LOT 22E054

PER 11/2024

G 118000 060901

Azimycine® 500 mg Promopharm

Azithromycine

3 comprimés enrobés sécables

PROMOPHARM S.A.



6 118000 241706

Doliprane® 1000 mg

PARACETAMOL

8 comprimés effervescents sécables



6 118000 040361

8 901117 258662

Fabriqué par CIPLA LTD.

38 & 39, Giroj Inr. Esplanade, Se-

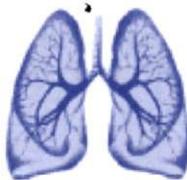
Hesol (F) Thonon-les-Bains 74200

Doctor Bouazza Tounsaoui

Spécialiste des maladies du Poumon

Asthme - Tuberculose - Allergie

Ex Medcin chef de l'hopital Errazi
et du CDTMR Riad Mokha



الدكتور بوعزة تونساوي

اختصاصي في امراض الصدر

الربو(الضيق)-داء السل-الحساسية

طبيب رئيسي سابق لمستشفى الرازي

ولمركز تشخيص داء السل

وأمراض الصدر ببرياض الموخى

Marrakech le :

26 JAN 2023

Mr CHEUKHAOUI AbéL KHALÉK

Compte Rendu

Radiologue

Inhalmanie

Tridextentum pulmonaire

Bilatérale

+ Humeur nécrotique calcifiée

a l'abord antérieur Segnellaire

Dr. Bouazza TOUNSAOUI
Pneumophtisiologue
AV Allal El Fassi Lotissement "س"
... 16 N° 5 Daoudiate
... 05 24 30 73 71

26 JAN 2023

Dr Bouazza TOUNSAOUI
Spécialiste des maladies du poumon
Tél. : 05.24.30.73.71

Marrakech :

26 JAN 2023

NOM : CHELKHOUI
Prénom : AbdelKhalek
Age : 68 ans

Dr. Bouazza TOUNSAOUI
Pneumophtisiologue
Av. Allal El Fassi Lotissement «...»
Tmm. 16 N° 5 Daoudiate
Marrakech . Tel 05 24 - 0 73 71

FACTURE

DATE

DESIGNATION

MONTANT

26 JAN 2023

<i>Consultation</i> <i>Spécialisé</i>	200.00
<i>Radio pulmonaire</i> <i>De face</i>	200.00

Quatre cent Dirhams

ICE 001645687000017

Arrêté la présente à la somme 400.00 Dirhams

Dr. Bouazza TOUNSAOUI
Pneumophtisiologue
Av. Allal El Fassi Lotissement «...»
Tmm. 16 N° 5 Daoudiate
Marrakech . Tel 05 24 - 0 73 71

26 JAN 2023

26 JAN 2023